



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

Institut d'Etudes Judiciaires

Université MONTESQUIEU Bordeaux IV

EXAMEN D'ENTREE AU C.R.F.P.A
Session 2009

Mercredi 16 septembre 09

M. O. DUBOS

Droit Administratif

Durée de l'épreuve 3 heures

Cas pratique

La pandémie sévit. Le Maire de Sainte-Grippa réagit. Il prend un arrêté ordonnant la fermeture de tous les lieux publics pouvant réunir plus de dix personnes : bars, cinémas notamment car il estime que les mesures prévues par la nouvelle loi sur les pandémies ne sont pas suffisantes. Cette loi paraît pourtant fort restrictive car elle impose la vaccination obligatoire des personnes de moins de 25 ans et de plus de 65 ans. Les personnes qui ne s'y soumettraient pas sont passibles de sanctions pénales. En outre en application d'une directive communautaire, la loi impose, par décision préfectorale, la mise en quarantaine des malades afin qu'ils soient totalement isolés du reste de la population.

Des membres de l'association Liberta viennent vous consulter. Certains sont des habitants de la commune et ne peuvent plus avoir d'activités sociales, d'autres font l'objet de poursuites pénales car ils ne se sont pas soumis à la vaccination obligatoire, d'autres font l'objet d'une quarantaine. L'association considère en outre que les achats de vaccins par l'Etat ont été effectués au mépris de toutes les règles relatives aux marchés publics. Il n'y a en effet pas eu mise en concurrence.

Institut d'études judiciaires

35, place Pey-Berland - 33076 Bordeaux cedex - téléphone 05 56 79 78 90 - télécopie 05 56 79 78 93